

# LE RÉFÉRENTIEL DES TERRITOIRES

## Basse-Normandie

1.8

*Explorer les futurs possibles pour identifier les enjeux de demain et éclairer les décisions d'aujourd'hui*



## Les aménités

### CONTENU RÉCAPITULATIF DU RÉFÉRENTIEL DES TERRITOIRES

#### LIVRETS DIAGNOSTIC

- 1.0 Synthèse et méthode
- 1.1 La population
- 1.2 Les infrastructures
- 1.3 La gouvernance
- 1.4 L'économie
- 1.5 L'agriculture
- 1.6 L'énergie
- 1.7 L'environnement
- 1.8 Les aménités
- 1.9 Les risques

#### LIVRETS PROSPECTIVE

- 2.0 Synthèse et méthode
- 2.1 Les facteurs de changement
- 2.2 Les scénarios exploratoires
- 2.3 Les projections démographiques
- 2.4 Les chantiers d'avenir



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

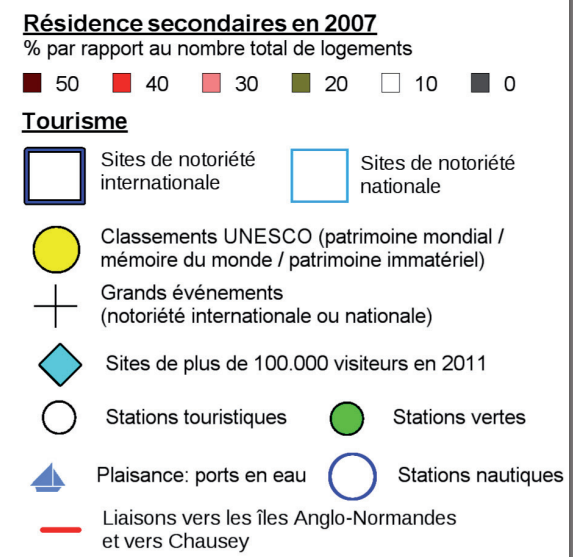
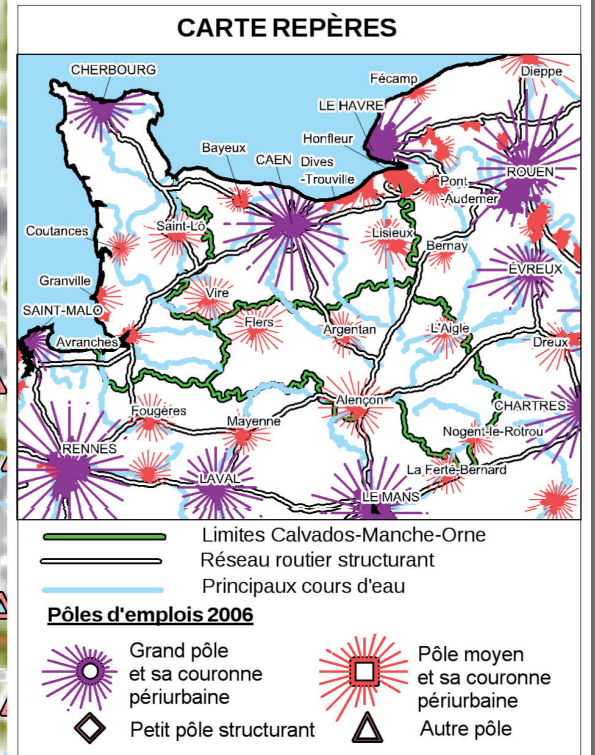
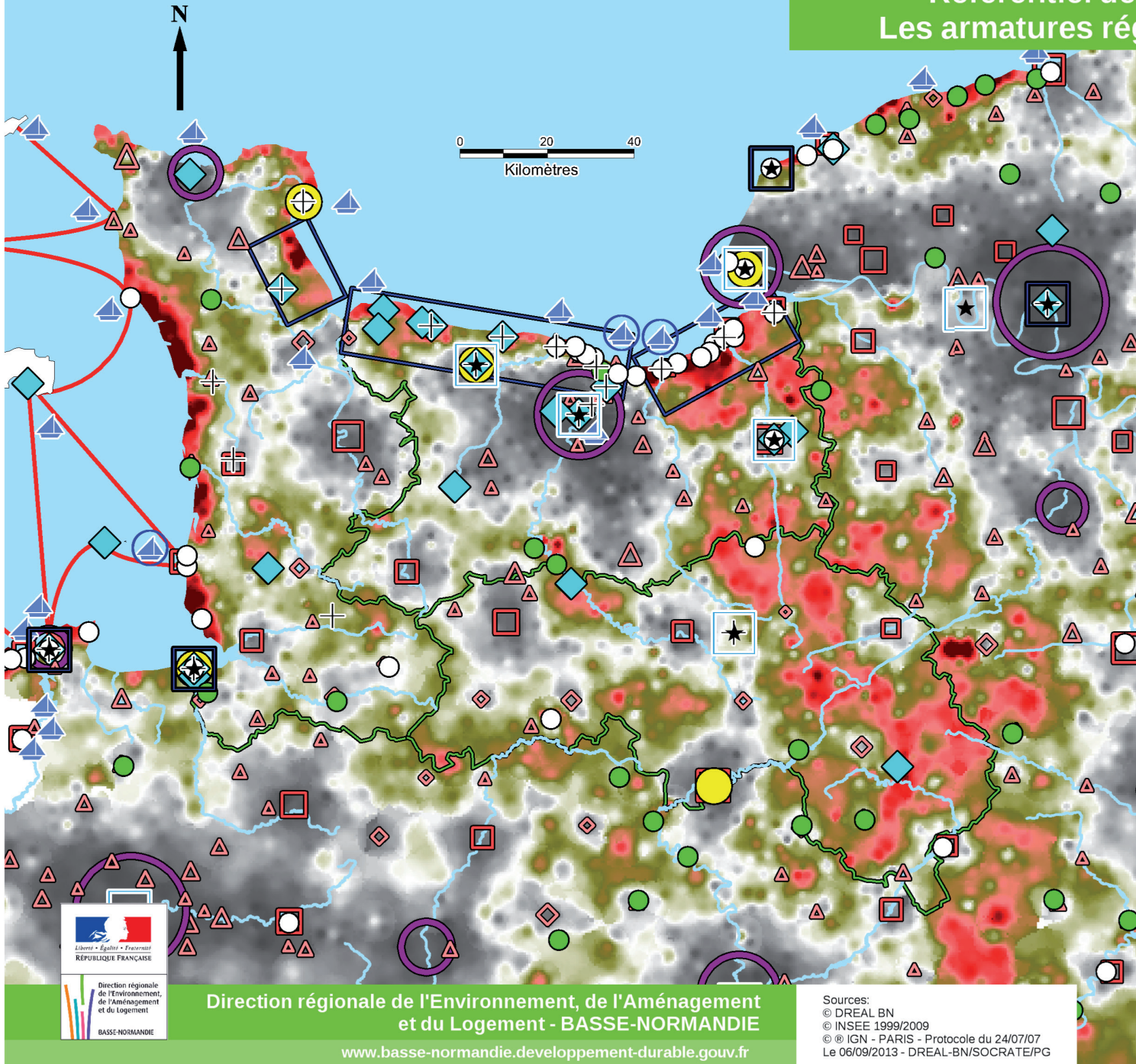
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BASSE-NORMANDIE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Basse-Normandie

Avril 2014

# Référentiel des territoires bas-normands

## Les armatures régionales : LES AMENITES



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - BASSE-NORMANDIE

www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Sources:  
 © DREAL BN  
 © INSEE 1999/2009  
 © IGN - PARIS - Protocole du 24/07/07  
 Le 06/09/2013 - DREAL-BN/SOCRATE/PG

# Grille de lecture du territoire

## ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

Le terme « aménité » a une origine ancienne. Selon la définition du Petit Robert, il désigne l'agrément d'un lieu. L'OCDE<sup>1</sup> a remis ce terme au goût du jour dans les années 1990 pour désigner « les attributs, naturels ou façonnés par l'homme, liés à un espace ou à un territoire, qui le différencient d'autres territoires qui en sont dépourvus ». Aujourd'hui, les aménités sont devenues un facteur reconnu d'attractivité et de développement des territoires.

Pour appréhender et localiser les aménités en Basse-Normandie, l'analyse retient les éléments suivants (liste non exhaustive) :

### ► Les résidences secondaires

Les résidences secondaires sont des logements de villégiature utilisés pour des périodes de courtes durées (week-ends, vacances, loisirs). L'analyse part du principe qu'elles sont situées dans les territoires dotés d'aménités. La carte fait donc apparaître en coloration continue le pourcentage de résidences secondaires par rapport au nombre total de logements dans chacune des communes de la région.

### ► Les sites de notoriété internationale ou nationale

La notoriété des sites a été définie à partir d'un travail réalisé par les agences d'urbanisme de l'axe Seine<sup>2</sup>, qui a consisté à croiser les chiffres des fréquentations (CRT Ile-de-France et Normandie 2008 : les 30 principaux sites touristiques du Bassin parisien en 2007 - IAU) avec la hiérarchie des sites référencés dans les guides touristiques nationaux et internationaux (Rough Guide to France 2003, Lonely Planet 2009, Guide Vert Michelin 2008).

### ► Les classements UNESCO<sup>3</sup>

La région bénéficie de classements UNESCO de trois types :

**Patrimoine mondial** : liste établie par l'UNESCO afin de conserver les biens culturels ou naturels importants pour l'héritage commun de l'humanité. En 2012, 962 biens y sont inscrits, répartis dans 157 États. La Basse-Normandie compte 3 sites classés à ce titre : le **Mont-Saint-Michel et sa baie**, haut-lieu de pèlerinage et de tourisme international ; **les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle** (section normande aux abords du Mont-Saint-Michel) ; **les fortifications de Vauban à Tatihou-Saint-Vaast-la-Hougue**. En Haute-Normandie, Le Havre est classé du fait de l'architecture unique de son centre reconstruit après la Seconde guerre mondiale par Auguste Perret.

**Registre Mémoire du Monde** : l'UNESCO a mis en place le Programme « Mémoire du monde » en 1992 et a dressé une liste des collections de bibliothèques et de fonds d'archives en péril, ainsi qu'une liste mondiale des patrimoines cinématographiques nationaux. **La Tapisserie de Bayeux** est inscrite à ce registre en tant que témoignage documentaire unique sur les modes de vie au Moyen Âge.

**Patrimoine Culturel Immatériel** : liste instituée par une convention signée en 2003, visant à protéger les cultures et traditions populaires (arts du spectacle, pratiques sociales, rituels, gastronomie, artisanat traditionnel...). C'est à ce titre qu'est inscrit le **savoir-faire de la dentelle « au point d'Alençon »**.

### ► Les grands événements

Les « grands événements » participent à l'attrait de la région et comptent donc au nombre de ses aménités. L'analyse retient les événements de **notoriété nationale, voire internationale**, tels les cérémonies commémoratives de la Bataille de Normandie, le Festival du film américain de Deauville ou encore Jazz-sous-les-pommiers à Coutances.

### ► Les sites les plus fréquentés

Sont répertoriés les sites et lieux comptant **plus de 100 000 visiteurs par an**. N'apparaissent donc que les sites en capacité de comptabiliser ou estimer le nombre des visites (source : Comité Régional du Tourisme, 2011). Y figurent des lieux de mémoire (cimetière militaire américain d'Omaha Beach, musée « Airborne » de Saint-Mère-Eglise...), des édifices religieux (basilique Sainte-Thérèse de Lisieux, Abbaye du Mont-Saint-Michel...), des musées (Mémorial, Cité de la Mer...) ou encore des parcs à thèmes (parc animalier, zoos, parcs de loisirs).

### ► Les communes touristiques et stations de tourisme

La réglementation relative aux communes touristiques, introduite par la loi du 14 avril 2006, crée un régime juridique offrant un véritable statut aux communes concernées. La dénomination de « commune touristique » est attribuée par arrêté préfectoral pour une durée de cinq ans, les plus attractives d'entre elles pouvant accéder à la catégorie supérieure de « **station classée de tourisme** » prononcée par décret pour une durée de douze ans. Ainsi la réglementation a simplifié et rénové le régime des stations classées en regroupant les anciennes catégories en une seule, la « station de tourisme », définie à partir de critères sélectifs et exigeants concernant la diversité des modes d'hébergement, la qualité de l'animation, les facilités de transport et d'accès ainsi que la qualité environnementale. La Basse-Normandie compte **27 stations touristiques**, dont 6 renouvelées depuis la réforme.

### ► Les stations vertes

Label touristique décerné par la fédération française des stations vertes (association de collectivités locales) à des communes situées dans un environnement préservé et dotées de capacités d'accueil suffisantes, afin d'y favoriser le tourisme de nature. La Basse-Normandie compte à ce jour **11 « stations vertes »**.

### ► Les ports de plaisance et stations nautiques

**Les ports de plaisance sont des ports situés en bord de mer**, accueillant des bateaux à l'année ou de passage. Il en existe deux types selon qu'ils disposent ou non d'une écluse : les ports toujours en eau, d'une part, et les ports d'échouage, d'autre part, où la hauteur d'eau est insuffisante à marée basse pour que les bateaux continuent de flotter. La carte de synthèse ne retient que les ports de plaisance en eau, soit **13 ports** en Basse-Normandie.

**Les stations nautiques** sont des organes locaux d'animation et de développement des activités nautiques à finalités sportives et touristiques. Elles contribuent au développement économique, social et culturel des localités où elles sont mises en place. Les territoires bénéficiant du label sont l'estuaire de la Dives, Ouistreham-Riva-Bella et la baie de Granville-Chausey.

### ► Les liaisons vers les îles Anglo-normandes et vers Chausey

Les liaisons sont assurées au départ des ports de Dielette, Carteret et Granville ainsi que Saint-Malo.

1- Organisation de Coopération et de Développement Economique

2- Les données essentielles – Paris, Rouen, Le Havre, Axe Seine, mai 2011

3- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

# Chiffres-clés

	Année	France métropolitaine	Basse-Normandie		Haute-Normandie		Bretagne		Pays de la Loire		Centre	
		Valeur	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang
<b>AMENITES ENVIRONNEMENTALES</b>												
Parcs naturels régionaux (superficie en ha)	2011	7 329 955	425 202	6	80 688	20	125 779	19	279 170	14	398 109	7
Sites du Conservatoire du littoral (superficie en hectares)	2011	108 015	9 327	4	2 009	11	7 198	5	6 564	6		
Longueur du trait de côte (source : Histolitt; classement sur 11 régions) (en km)	2011	14 812	850	7	647	9	4421	1	1149	5		
Nombre de communes littorales	2009	883	159	2	52	7	256	1	48	8		
Population des communes littorales (en nombre)	2009	5 822 108	275 218	8	296 923	5	1 167 862	2	295 911	7		
Surface des communes littorales (en hectares)	2009	2 162 344	138 572	6	48 621	10	487 420	1	134 691	7		
<b>AMENITES CULTURELLES</b>												
Sites classés (en nombre)	2012	2 666	162	7	227	3	290	1	113	11	98	13
Sites classés (superficie en ha)	2012	918 814	33 438	11	16 612	15	37 289	9	54 595	7	12 942	16
Sites inscrits (en nombre)	2012	4 764	103	16	173	12	332	6	154	13	192	9
Sites inscrits (superficie en ha)	2012	1 624 451	40 125	13	65 120	8	131 862	4	39 152	15	22 195	20
Secteurs sauvegardés approuvés (superficie en hectares)	2012	4 880	120	15	42	20	177	12	344	7	414	4
Nombre de communes concernées par des ZPPAUP* créées	2007	555	11	17	15	15	54	3	66	1	1	21
<b>TOURISME</b>												
Stations touristiques (nombre) (classement sur 18, y compris depuis la réforme)	2011	530	27	8	10	12	45	3	16	9	9	13
Stations vertes (nombre) (classement sur 17)	2013	448	11	13	11	13	29	6	24	7	22	8
Hébergements marchands (hôtellerie, hôtellerie e plain air, meublés, chambres d'hôtes labellisées...)			181 482		74 279							
<i>dont hôtellerie (nombre de lits)</i>	2012		30 764		21 970							
<i>dont hôtellerie de plein air (nombre de lits)</i>	2012		108 348		32 950							
Hébergements non marchands (résidence secondaires)	2009	3 100 000	128 000	9	41 000	18	232 000	4	204 000	6	87 000	12
Emplacements dans les campings homologués (nombre)	2012	905 526	24 080	10	10 297	21	85 750	4	85 433	5	21 288	12
Gîtes ruraux (nombre)	2007	nd	1 992		711		4 542		1 465		nd	
Emplois salariés liés au tourisme (en moyenne annuelle)	2003	920 000	20 500	15	17 000	17	44 000	6	40 000	7	26 000	11
Poids des résidences secondaires dans le parc total de logements (en %)	2009		16	4	5	17	13	5	11	11	7	14

Sources : MEDDE, CGDD/SOes, Comité régional du tourisme de Normandie

\* ZPPAUP : Zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager

Elements retenus (carte de synthèse)	Localisation en Basse-Normandie et dans les régions voisines
<b>Les sites de notoriété internationale</b>	<u>Calvados</u> : les plages du Débarquement (Omaha Beach, Gold Beach, Juno Beach, Sword Beach) ; Deauville et la Côte Fleurie (de Cabourg à Honfleur) ; <u>Manche</u> : les plages du Débarquement (Utah Beach) ; le Mont-Saint-Michel ; <u>Haute-Normandie</u> : les falaises d'Etretat ; le jardin de Claude Monet à Giverny
<b>Les sites de notoriété nationale</b>	<u>Calvados</u> : Caen (Mémorial et Cité de Guillaume Le Conquérant) ; la Basilique Sainte-Thérèse de Lisieux ; la Tapisserie de Bayeux ; <u>Orne</u> : le Haras du Pin ; Haute-Normandie : Rouen (centre pittoresque et médiéval) ; Le Havre (centre reconstruit après la Seconde guerre mondiale) ; l'Abbaye de Jumièges
<b>Les sites classés par l'UNESCO</b>	<u>Calvados</u> : la Tapisserie de Bayeux (Registre Mémoire du Monde, 2007) ; <u>Manche</u> : le Mont-Saint-Michel et sa baie (Patrimoine mondial, 1979) ; les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle (Patrimoine mondial) ; Tatihou-Saint-Vaast-La Hougue (Patrimoine mondial, 2008) ; <u>Orne</u> : le savoir-faire de la dentelle au point d'Alençon (Patrimoine immatériel, 2010) ; <u>Haute-Normandie</u> : Le Havre (2005)
<b>Les événements de notoriété nationale ou internationale</b>	<u>Calvados</u> : les cérémonies commémoratives de la Bataille de Normandie (Bayeux, Arromanches, Colleville-sur-Mer, Benouville, Courseulles) ; le Festival du film américain (Deauville) ; le Festival du film asiatique (Deauville) ; les courses et ventes de chevaux (Deauville) ; le Festival du Film romantique (Cabourg) ; le Festival Impressionniste (Honfleur) ; la course du Figaro (voile à Caen) ; le prix des correspondants de guerre (Bayeux) ; le Festival Beauregard (Hérouville-Saint-Clair) ; <u>Manche</u> : les cérémonies commémoratives de la Bataille de Normandie (Sainte-Mère-Eglise) ; les traversées de la baie du Mont-Saint-Michel ; le Festival Jazz-sous-les-pommiers (Coutances) ; le Festival Papillons de Nuit (Saint-Laurent-de-Cuves) ; la Foire Sainte-Croix de Lessay ; les traversées de Tatihou ; <u>Orne</u> : les concours d'attelage et autres événements équestres au Haras du Pin ; <u>Haute-Normandie</u> : « Les voiles de la liberté » (Rouen) ; <u>Bretagne</u> : les courses maritimes « Route du Rhum et autres » (Saint-Malo) ; <u>Pays de la Loire</u> : « Les 24 heures du Mans »
<b>Les sites les plus fréquentés (plus de 100 000 visiteurs par an)</b>	<u>Calvados</u> : les sites mémoriels (la pointe du Hoc, le Mémorial « Pegasus » à Benouville, le cimetière militaire américain « Omaha Beach » de Colleville-sur-Mer, le cimetière militaire allemand de La Cambe...) ; des musées (Mémorial et musée des Beaux-Arts de Caen, tapisserie de Bayeux) ; les édifices religieux (basilique Sainte-Thérèse de Lisieux, cathédrale de Bayeux...) et des parcs à thèmes (parc animalier « Cerza » près de Lisieux, zoo de Jurques, parc de loisir « Festiland » à Carpiquet) ; <u>Manche</u> : le Mont-Saint-Michel et sa baie ; les sites et lieux mémoriels (musée « Airborne » de Sainte-Mère-Eglise, Utah Beach) ; un musée thématique (la Cité de la Mer à Cherbourg) ; des parcs animaliers (zoo de Champrepus, Alligator Bay) ; <u>Orne</u> : sites pittoresques (La Roche d'Oëtre) ; <u>Haute-Normandie</u> : la maison et les jardins de Claude Monet à Giverny, le musée des Beaux-Arts de Rouen, le « palais Bénédictine » à Fécamp ; <u>Bretagne</u> : la ville pittoresque et l'aquarium de Saint-Malo ; les îles Anglo-Normandes (Jersey, Guernesey) et Chausey.
<b>Les stations touristiques</b>	<u>Calvados</u> : Benerville-sur-Mer, Blonville-sur-Mer, Honfleur, Langrune-sur-Mer, Lion-sur-Mer, Lisieux, Luc-sur-Mer, Ouistreham, Saint-Aubin-sur-Mer, Touques, Courseulle-sur-Mer, Merville-Franceville ; Deauville, Houlgate, Villers-sur-Mer ; Cabourg et Trouville-sur-Mer (échéance 2023) ; <u>Manche</u> : Barneville-Carteret, Donville-les-Bains, Le Mont-Saint-Michel, Mortain, Saint-Vaast-La-Hougue, Saint-Jean-Le-Thomas et Granville ; <u>Orne</u> : Bagnoles-de-l'Orne, Tesse la Madelaine et Vimoutiers.
<b>Les stations vertes</b>	<u>Calvados</u> : Clécy ; Colleville-Montgomery ; Pont-d'Ouilly ; <u>Manche</u> : Agon-Coutainville ; Mortain ; Pontorson ; Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-Sever, Saint-Hilaire-du-Harcouët ; <u>Orne</u> : Bagnoles-de-l'Orne ; Vimoutiers ; Le Mêle-sur-Sathe
<b>Les ports de plaisance (ports en eau)</b>	<u>Calvados</u> : Deauville (1 060 anneaux) ; Courseulles-sur-Mer (750) ; Ouistreham (650) ; Dives-sur-Mer (Port Guillaume, 600) ; Grandcamp-Maisy (250) ; Caen (120) et Honfleur (60) ; <u>Manche</u> : Cherbourg-Octeville (Port Chantereyne, 1 320 anneaux) ; Granville (850), Saint-Vaast-La-Hougue (665) ; Carentan (513) ; Flamanville (Port de Diélette, 459) ; Barneville-Carteret (428).
<b>Les stations nautiques</b>	<u>Calvados</u> : Estuaire de la Dives, Ouistreham-Riva-Bella ; <u>Manche</u> : baie de Granville-Chausey

Les 12 sites bas-normands les plus visités en 2011 (en nombre de visiteurs)	
Mont-Saint-Michel	2 300 000
Cimetière Militaire Américain d'Omaha Beach de Colleville sur Mer	1 607 500
Abbaye du Mont-Saint-Michel	1 335 700
Pointe du Hoc à Cricqueville en Bessin	1 100 000
Basilique de Lisieux	726 600
Visitor Center du Cimetière Militaire Américain de Colleville sur Mer	536 200
Colline aux Oiseaux à Caen	399 900
Tapisserie de Bayeux	393 500
Mémorial de Caen	371 000
Musée du Débarquement à Arromanches	331 100
Parc zoologique Cerza à Hermival les Vaux	295 600
Arromanches 360	222 000

Source : INSEE Basse-Normandie, le petit bouquin 100% pur chiffre, édition 2012

# Éléments de diagnostic

Dotée de multiples aménités environnementales et culturelles, la Basse-Normandie est une région touristique reconnue, abritant des sites de notoriété internationale, mais aussi une région de villégiature recherchée pour son cadre et sa qualité de vie.

## ► Une région dotée de nombreuses aménités environnementales et culturelles

La Basse-Normandie dispose de nombreux attraits liés à ses paysages, à sa façade littorale et à son patrimoine<sup>4</sup> :

### Des paysages variés et contrastés

Point de contact géologique entre le massif armoricain et le bassin parisien, et entre le continent et la mer, la Basse-Normandie bénéficie d'une grande diversité de paysages : elle compte **8 grandes familles de paysage** et **75 unités paysagères**, allant du bocage à la plaine, du littoral aux marais, des collines aux plateaux et cuestas. L'originalité de l'ensemble réside dans la présence constante de l'arbre, de la prairie et des différentes nuances de vert qui les accompagnent, avec une forte empreinte agricole, les bocages constituant les paysages les plus répandus dans la région. Les espaces ruraux bénéficient d'une grande variété de terroirs et d'un patrimoine bâti ancien qui contribuent au charme de la région et à la qualité du cadre de vie.



### Un littoral attractif réputé « à deux heures de Paris »

La variété des paysages se retrouve le long des 850 km<sup>5</sup> de côtes sculptées en fonction des variations géologiques, alternant côtes basses, falaises, dunes, havres et estuaires. Ainsi, le littoral offre une qualité paysagère toute particulière à la région, contribuant à sa notoriété (stations balnéaires à proximité de l'Île-de-France) et à son attractivité.



### Un patrimoine naturel et culturel d'une grande richesse

La Basse-Normandie compte **264 sites protégés** (163 classés, 101 inscrits), dont certains de notoriété nationale, voire internationale, notamment ceux classés par l'UNESCO (Le Mont-Saint-Michel et sa baie, les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle...). Plusieurs autres dispositifs participent à la protection et à la valorisation du patrimoine : **trois Opérations Grands Sites** (La Hague, la baie du Mont-Saint-Michel, « Normandie 44 »), **trois parcs naturels régionaux** (Marais du Cotentin et du Bessin, Normandie-Maine, Perche), des secteurs sauvegardés ou encore des zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP). Rapporté à sa population, la Basse-Normandie dispose d'une **forte densité de monuments historiques** (4<sup>e</sup> rang sur 22 régions)<sup>6</sup>, le Calvados étant le département possédant le plus grand nombre de monuments historiques classés après Paris.



## De multiples manifestations culturelles<sup>7</sup>



- **Des festivals organisés tout au long de l'année** : plus de 200 sont répertoriés, essentiellement autour de la musique, de la littérature et du cinéma, dont certains de rayonnement international (le festival du film américain de Deauville, le festival du film romantique de Cabourg, Jazz-sous-les-pommiers à Coutances...). Si les littoraux et les villes en accueillent un bon nombre, ils se déroulent également dans les zones plus rurales (Papillons-de-Nuit à Saint-Laurent-de-Cuves, Heures musicales de l'Abbaye de Lessay, Promenades musicales du Pays d'Auge, Septembre musical de l'Orne...).
- **Un tissu dense d'équipements et de lieux de spectacles** : Caen connu, au XVII<sup>e</sup> siècle, une effervescence intellectuelle en littérature, en peinture, dans les sciences et la première académie littéraire de province y fut fondée en 1652. Aujourd'hui encore, la capitale régionale peut être considérée comme une ville de culture dotée d'équipements et d'événements significatifs (musée des Beaux-Arts, Mémorial, centre dramatique national, Zénith, Institut mémoires de l'édition contemporaine, université populaire, Cargo...). La vie culturelle régionale s'exprime également dans les petites villes à travers un tissu associatif dense, des musées, des théâtres et de nombreux festivals. Par ailleurs, la Basse-Normandie se situe au 15<sup>e</sup> rang des régions françaises pour le nombre de salles de cinéma, mais au 3<sup>e</sup> rang par rapport au nombre de fauteuils pour 100 000 habitants.
- **Une tradition artistique** : la Normandie au sens large (Haute et Basse) a une **tradition de culture ancienne** : c'est en normand qu'est écrit le plus ancien texte littéraire de France, la Chanson de Roland, poème épique de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Elle est par ailleurs le **berceau de grands écrivains** : François de Malherbe (Caen), Pierre Corneille et Gustave Flaubert (Rouen), Guy de Maupassant (Tourville-sur-Arques), Jules Barbey d'Aurevilly (Saint-Sauveur-le-Vicomte), Alain (Mortagne-au-Perche), Roland Barthes (Cherbourg). D'autres y ont puisé leur inspiration, comme Marcel Proust à Cabourg (Balbec dans la Recherche du temps perdu) ou sont venus s'y installer (Roger Martin du Gard, Jacques Prévert, Marguerite Duras, Boris Vian...). La Normandie a également vu naître **de nombreux peintres** : Jean-François Millet (Gréville-Hague), Eugène Boudin (Honfleur), Fernand Léger (Argentan) et a inspiré beaucoup d'artistes, avec ses paysages, ses ciels en mouvement et sa lumière si particulière (les falaises d'Étretat par Courbet, la plage de Trouville par Eugène Boudin, les paysages de la Hague par Jean-François Millet, Le Havre dans Impression soleil levant de Claude Monet...). Ainsi, la Normandie est devenue le **berceau de l'impressionnisme**, et a continué, depuis, à inspirer ou à voir naître des artistes (Marcel Duchamp, Jean Dubuffet...).

## EN BREF

### Des aménités environnementales et culturelles multiples

La Basse-Normandie dispose de nombreuses aménités environnementales (paysages d'une grande variété, large façade maritime, milieux naturels encore préservés...), étroitement liées à des aménités culturelles (monuments historiques, patrimoine bâti ancien...) et artistiques (festivals, manifestations culturelles, culture régionale...) qui contribuent à la qualité de son cadre de vie et à son attractivité. Toutefois, la richesse environnementale de la région est soumise à des pressions. Les paysages « ordinaires », notamment, évoluent rapidement sous l'effet de la périurbanisation et de l'érosion des bocages.<sup>8</sup>

4- Le concept peut être défini plus largement d'un point de vue environnemental, englobant par exemple la qualité de l'air ou la préservation de la biodiversité. L'analyse, ici, se limite à une approche « esthétisante »

5- Source : Trait de côte HISTOLITT

6- Source : Indicateurs stratégiques d'alerte et de progrès pour la Basse-Normandie, CESER, avril 2012

7- Source : Atlas de Basse-Normandie, Pascal Buléon, collection Atlas/Monde, 2006 (voir les pages 88 à 98)

8- Voir l'armature « Environnement »

## ► Une région touristique reconnue, abritant des sites de notoriété internationale

### Le tourisme, un secteur important de l'économie régionale



- **A l'échelle nationale, l'industrie touristique est un secteur économique de première importance :** elle représente 6,2 % du PIB et 19 % de l'excédent de la balance des paiements (devant l'automobile et l'agroalimentaire), employant directement un million de personnes, soit 4 % des actifs occupés. La France reste la première destination touristique mondiale, avec 81,4 millions de touristes accueillis en 2011<sup>9</sup>.
- **En Basse-Normandie, le tourisme est aussi un secteur majeur de l'économie :** il représente 8 % du PIB régional et l'activité génère 24 000 emplois en moyenne annuelle et plus de 32 000 en période estivale, soit près de 5 % des emplois salariés bas-normands (4<sup>e</sup> région française). La part des emplois touristiques par rapport au total des emplois salariés s'élève à 6,3 % dans le Calvados (14,5 % sur la Côte Fleurie), 4,5 % dans la Manche et 3,1 % dans l'Orne<sup>10</sup>. Le chiffre d'affaires lié au tourisme est évalué à 1,5 milliards d'euros<sup>11</sup>.
- **La Basse-Normandie a accueilli plus de 9 millions de nuitées en 2011** dans les hébergements marchands. Ces hébergements (hôtels, campings, gîtes) se situent majoritairement dans le Calvados (53 %) qui dispose d'une offre hôtelière importante dans des villes comme Honfleur, Deauville et Caen. La Manche (40 % des hébergements) compte moins d'hôtels, mais plus de places de camping. L'Orne, plus rural, est relativement mieux doté en chambres d'hôtes, gîtes ruraux et gîtes de groupes, même si l'offre globale reste limitée à l'échelle régionale.
- **La Normandie est la 8<sup>e</sup> destination des Français.** La clientèle française (2/3 des séjours) vient essentiellement d'Île-de-France et des régions limitrophes, privilégiant les courts séjours. Les touristes étrangers, quant à eux, sont majoritairement (par ordre décroissant) des Britanniques, des Belges, des Néerlandais, des Allemands, des Nord-Américains et des Italiens, la fréquentation touristique fluctuant d'une année sur l'autre selon la conjoncture mondiale et les événements (commémorations notamment). La Basse-Normandie allie ainsi plusieurs types de clientèles dont la fréquentation est complémentaire et relativement échelonnée sur toute l'année (clientèle de passage, clientèle de court séjour, clientèle de haute saison).

### Un tourisme très varié



- **Le tourisme bas-normand est à l'origine balnéaire.** La Basse-Normandie est l'une des plus anciennes régions touristiques françaises. Sa vocation s'est affirmée dès le XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'essor des « bains de mer » à Granville, Trouville, Deauville, Houlgate et Cabourg. Depuis, elle a conservé une forte orientation dans la thalassothérapie (Granville, Ouistreham, Luc-sur-Mer, Cabourg) et le thermalisme (Bagnoles-de-l'Orne). Elle compte aujourd'hui 27 stations touristiques, majoritairement situées le long du littoral calvadosien (17 stations), sur la Côte Fleurie en particulier, où certaines jouissent d'une grande notoriété (Deauville, Trouville, Cabourg). La Manche, quant à elle, abrite 7 stations (dont Le Mont-Saint-Michel et Granville) et l'Orne 3 (dont Bagnoles-de-l'Orne). Depuis l'entrée en vigueur de la réforme de 2006, 6 stations bas-normandes ont à ce jour été renouvelées en « stations de tourisme » (Cabourg, Deauville, Houlgate, Trouville-sur-Mer, Villers-sur-Mer et Saint-Aubin-sur-Mer).

9- Source : OMT, DGCIS, UNTWO, Enquête SDT

10- Source : DIRECCTE Basse-Normandie, Service Développement local, août 2012

11- Source : Etude CRT 2006 sur chiffres 2004

- **Un tourisme de mémoire très présent :** la Basse-Normandie est la région qui concentre le plus de sites touristiques mémoriels marchands. Elle accueille ainsi près du quart des visites liées au tourisme de mémoire en France (le Calvados représente à lui seul 50% des visiteurs au niveau national). Cette filière représente, par an, plus de 5 210 500 visiteurs soit 31% de la fréquentation touristique régionale. Parmi ces sites, deux affichent plus d'un million de visiteurs par an : le cimetière américain de Colleville sur Mer (8<sup>e</sup> rang des sites les plus visités en France) et la Pointe du Hoc à Cricqueville en Bessin. La place majeure qu'occupent les lieux de mémoire a conduit la région à engager une démarche en vue du classement des plages du Débarquement au patrimoine mondial de l'UNESCO. Des réflexions sont également en cours pour créer un contrat de destination Tourisme de Mémoire. En 2014, les commémorations du 70<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement donneront une visibilité internationale à la région.
- **Un tourisme historique et religieux marqué :** la Basse-Normandie est renommée aussi bien sur le plan national qu'international pour ses monuments historiques, en particulier le Mont-Saint-Michel, qui enregistre plus de deux millions de visiteurs par an attirés autant par son abbaye que par sa baie, mais aussi la Basilique de Lisieux (727 000 visiteurs en 2011) ou encore la Tapisserie de Bayeux (400 000 visiteurs). L'architecture et le bâti ancien constituent également un attrait touristique majeur de la région. La ville-port de Honfleur accueille ainsi près de trois millions de touristes chaque année.
- **Un tourisme vert de plus en plus actif :** les territoires ruraux, à travers leurs espaces remarquables (baie du Mont Saint-Michel, Pays d'Auge, Suisse Normande...) et la valorisation des produits du terroir contribuent à l'attractivité touristique de la région. Sous l'effet de nouvelles aspirations (envie de nature, de plein air...), l'offre touristique régionale tend à s'adapter aux nouvelles attentes de la clientèle. Le développement actuel de l'offre porte notamment sur les circuits de randonnées pédestres et équestres, les vélo routes et voies vertes et les sports de pleine nature de type canoë kayak ou VTT.
- **Un tourisme récréatif et de loisirs en augmentation :** parmi les sites très fréquentés (au-delà de 100 000 visiteurs par an), figurent des parcs animaliers (Cerza, zoos de Jurques et Champrépus, Alligator Bay), des musées thématiques (la Cité de la mer à Cherbourg) ou encore des parcs à thème (Festyland à Carpiquet).



### Mais des marges de progrès dans certains secteurs

- **Une structuration et une qualification de l'offre à poursuivre :** pour avoir une visibilité plus affirmée tant au niveau national qu'international, il est nécessaire que l'ensemble des acteurs de la chaîne touristique travaillent ensemble pour un objectif commun de développement autour d'une stratégie partagée et coordonnée et d'un plan d'action mutualisé. Parallèlement, le parc de logements doit continuer d'évoluer en prenant en compte les nouvelles attentes d'une clientèle de plus en plus volatile et exigeante en termes de confort et de qualité, et ce dans un contexte de forte concurrence avec des destinations nationales ou internationales plus attractives ou ensoleillées. Les sites et animations touristiques doivent également faire évoluer leur offre pour capter de nouvelles clientèles, notamment les nouvelles générations (recours accru aux TIC).
- **Un tourisme d'affaires qui pourrait être renforcé :** malgré la situation géographique privilégiée de la Basse-Normandie, à proximité des îles Anglo-Normandes et de deux villes mondiales (Paris et Londres) qui abritent de nombreuses entreprises et de grands groupes internationaux, la Basse-Normandie exploite relativement peu les opportunités de développement offertes par le tourisme d'affaires. Deauville est la seule ville de la région à posséder un véritable palais des congrès<sup>12</sup> et une capacité hôtelière conséquente, dont une offre en catégorie « haut de gamme ».

12- Le Centre International de Deauville (CID)

- **Un tourisme de croisière qui pourrait être davantage développé** : la croisière est devenue une activité importante de l'industrie touristique, dont le marché augmente chaque année. Il s'agit là d'une opportunité pour les ports de Caen-Ouistreham, Honfleur et Cherbourg. Ce dernier conserve sa prestigieuse image de port d'accueil de grands paquebots mythiques qui ont marqué l'histoire de sa gare maritime transatlantique. Aujourd'hui, l'activité croisière s'est stabilisée, mais le port en eau profonde continue d'accueillir des navires et paquebots de grande capacité (Queen Mary II, Queen Victoria...). Des aménagements et des investissements ont été entrepris sur le terminal croisière de la gare transatlantique afin de pérenniser l'activité, voire l'intensifier à travers de nouvelles clientèles de croisiéristes.

## EN BREF

### Une région touristique reconnue

Grâce à ses aménités environnementales et culturelles, la Basse-Normandie dispose d'atouts pour développer une activité touristique particulièrement diversifiée (tourisme balnéaire, mémoriel, patrimonial, environnemental, culturel, gastronomique, artistique...). La région bénéficie d'une image de qualité, de nature encore préservée et de bien-être. Mais, pour continuer à être attractive auprès de clientèles de plus en plus exigeantes et volatiles, à l'ère du numérique, elle doit aussi évoluer et adapter son offre aux nouvelles attentes, en conciliant le développement des activités avec la préservation et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel. C'est tout l'enjeu d'un tourisme durable.

## ► Une région de villégiature

### La Basse-Normandie abrite une part élevée de résidences secondaires

- **La région compte 128 000 résidences secondaires, soit 16% du parc de logements<sup>13</sup>**, ce qui la situe au 4<sup>e</sup> rang derrière la Corse, le Languedoc-Roussillon et PACA. Elle est une destination de villégiature reconnue qui remonte à l'époque des bains de mer et à l'émergence de stations balnéaires à proximité de l'Île-de-France. Depuis, le nombre de résidences secondaires n'a cessé d'augmenter, renforçant peu à peu le caractère résidentiel de la région.
- **Les résidences secondaires sont majoritairement situées sur le littoral** et dans la partie orientale de la région, du Pays d'Auge au Perche. Elles se répartissent à 55 % dans le Calvados (notamment sur la Côte Fleurie qui compte 63 % de résidences secondaires dans son parc), 32 % dans la Manche (côte des havres, granvillais) et 13 % dans l'Orne (Bagnoles-de-l'Orne, Perche). A l'inverse, elles sont peu nombreuses dans les zones urbaines, autour des agglomérations et des villes moyennes.
- **Les résidences secondaires appartiennent surtout à des Franciliens**, mais aussi à des Bas-Normands (villégiature de proximité). Celles qui appartiennent à des étrangers (7 % du parc), en grande majorité Britanniques, se situent plutôt dans la Manche.



Patrick GARNIER/DRH/BN

### Une région recherchée pour sa qualité de vie

Le nombre des résidences secondaires dans la région s'explique par ses nombreuses aménités environnementales et culturelles. Mais d'autres aménités, plus « sociales », jouent un rôle important dans la décision d'investir dans un logement, d'y séjourner fréquemment, voir de s'y installer la retraite venue.



Olivier DUBREUIL/DRH/BN

Parmi ces aménités dont peut se prévaloir la Basse-Normandie figurent :

- **La proximité des commerces et des services** : la région étant constellée de petites villes (maillage particulier à la Basse-Normandie)<sup>14</sup>, les résidences secondaires, même les plus isolées, ne sont jamais situées très loin d'un bourg et d'un minimum de services.
- **L'accessibilité**, avec un réseau routier qui irrigue l'ensemble de l'espace régional et autoroutier de bonne qualité, avec notamment l'autoroute de Normandie qui relie rapidement l'Île-de-France au littoral bas-normand<sup>15</sup>.
- **Un riche tissu associatif qui favorise le lien social et la convivialité** : avec 33 500 associations répertoriées en 2010, la Basse-Normandie compte 23 associations pour 1 000 habitants. Elle se situe au 15<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines. Mais au sein du Grand-Ouest, son positionnement est satisfaisant, derrière les Pays de la Loire (23,6 association pour 1 000 habitants) mais devant la Bretagne (22,5) et surtout la Haute-Normandie qui abrite un tissu associatif beaucoup moins dense (20<sup>e</sup> rang)<sup>16</sup>.
- **La présence de nombreux équipements** qui permettent la pratique de sports (golf, équitation, plaisance, randonnées...) et de loisirs (courses hippiques, casinos, cures thermales, thalassothérapie) appréciés de touristes ou de résidents souvent aisés de la région parisienne. A titre d'illustration :
  - **Le littoral bas-normand est très fréquenté pour les sports nautiques** : l'offre nautique est particulièrement diversifiée et relativement bien répartie sur l'ensemble du littoral (char à voile, voile, surf, kayak, surf, stand up paddle, longe côte, cerf volant...). Les anneaux disponibles dans les ports de plaisance, de l'ordre de 8 000, ne suffisent pas à satisfaire la demande. Ainsi, la filière nautique apparaît comme un secteur particulièrement porteur dans la région<sup>17</sup>.
  - **La Basse-Normandie est la 1<sup>ère</sup> région équine française** chargée d'organiser les Jeux Équestres Mondiaux en 2014<sup>18</sup>.
  - **En matière d'équipements sportifs**, la région se situe plutôt dans la moyenne, mais abrite toutefois davantage de courts de tennis et de parcours et pratiques de golf qu'au niveau national<sup>19</sup>.

### Une activité tout au long de l'année qui stimule l'économie résidentielle



Yves GUYON/DRH/BN

Les revenus qui sont captés à l'extérieur et réinjectés dans l'économie locale alimentent des « activités domestiques » tournées vers la satisfaction des besoins des personnes présentes sur le territoire, induisant des emplois locaux (commerces de détail, restauration, santé, etc...). L'économie résidentielle apparaît ainsi comme un véritable moteur de développement territorial, offrant une alternative possible aux espaces situés en marge des dynamiques d'accueil des activités productives, mais susceptibles de valoriser des avantages environnementaux, paysagers ou patrimoniaux<sup>17</sup>.

## EN BREF

### Une région de villégiature recherchée pour sa qualité de vie

La Basse-Normandie se distingue par la part élevée de résidence secondaires dans le parc total de logements. Elles sont majoritairement situées sur le littoral et dans la partie orientale de la région, du Nord Pays d'Auge au Perche. Les nombreuses aménités environnementales et culturelles expliquent cette attractivité résidentielle, mais également des aménités plus « sociales » liées à la qualité de vie (proximité des commerces et services, riche tissu associatif, nombreux équipements...). La villégiature génère de l'activité tout au long de l'année et stimule l'économie résidentielle qui contribue au développement territorial.

14- Voir l'armature « Population »

15- Voir l'armature « Infrastructures »

16- Source : « La situation de la Basse-Normandie vis-à-vis du développement durable », Cent pour Cent n° 224, janvier 2012

17- Voir l'armature « Economie »

18- Voir l'armature « Agriculture »

19- Source : Insee, taux d'équipement sportif au 1<sup>er</sup> janvier 2011: comparaisons régionales



### Les aménités

La Basse-Normandie bénéficie de nombreuses aménités environnementales (paysages variés, large façade maritime, milieux naturels encore préservés...), culturelles (sites de notoriété internationale, riche patrimoine, nombreux monuments historiques, bâti ancien typique, festivals, productions artistiques...) et sociales (tissu associatif dense, maillage territorial, activités sportives et de loisirs, gastronomie...) qui en font une région touristique et de villégiature recherchée pour son cadre et sa qualité de vie. D'une grande variété, le tourisme (à la fois balnéaire, mémoriel, historique, religieux, culturel, vert, récréatif, nautique, d'affaires...) offre des potentialités de développement tout au long de l'année. L'enjeu pour la région est de faire évoluer son offre et de l'adapter aux attentes d'une clientèle de plus en plus volatile, en conciliant le développement des activités avec la préservation et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel. C'est l'enjeu d'un tourisme durable.

#### ATOUTS

- Large façade maritime (attractivité touristique et résidentielle, nautisme, plaisance, escales de croisières...)
- Patrimoine naturel, culturel et paysager reconnu de qualité et relativement préservé
- Sites de notoriété nationale et internationale (Mont-Saint-Michel, plages du Débarquement, Honfleur...)
- Stations balnéaires renommées (Deauville, Trouville, Cabourg...)
- Situation géographique favorable (à proximité de l'Île-de-France, de la Grande Bretagne et des îles Anglo-normandes)
- Accessibilité aisée (réseau autoroutier de qualité)
- Tourisme varié (balnéaire, de mémoire, vert, de villégiature, gastronomique, culturel, d'affaires...)
- Filière équine emblématique et de renommée internationale
- Équipements permettant la pratique de sports (golf, équitation, plaisance...) et de loisirs (courses hippiques, casinos, cures thermales...) appréciés des touristes et des résidents

#### FAIBLESSES

- Offre touristique pas toujours adaptée à la demande d'une clientèle de plus en plus volatile et exigeante, dans un contexte de forte concurrence avec des destinations nationales ou internationales plus attractives ou ensoleillées
- Saisonnalité marquée de l'activité touristique et des emplois induits ; nécessaire adaptation des équipements et des services aux besoins des populations plus nombreuses en période estivale
- Déficit d'image de la région (climat notamment)
- Tourisme d'affaires peu développé

#### OPPORTUNITÉS

- Commémorations du 70<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement et Jeux Équestres mondiaux en 2014 : visibilité internationale de la Basse-Normandie et opportunité pour la structuration d'une destination « tourisme de Mémoire » et « tourisme équestre »
- Essor du tourisme de nature, de loisirs (organisation du championnat du monde de Kayak-polo à Thury-Harcourt en 2014) et des séjours culturels
- Intégration des nouvelles technologies de l'information (TIC) dans l'offre touristique (en lien avec le pôle de compétitivité TES et son département e-tourisme)
- Fractionnement des congés, essor des courts séjours de villégiature (prime à la proximité)
- Changement climatique : arrivée possible de touristes ou résidents attirés par le climat tempéré
- Augmentation du prix du pétrole et report des longs trajets en voiture ou en avion vers des destinations plus proches = opportunité pour la Basse-Normandie située à proximité des deux plus grandes agglomérations européennes (Paris et Londres)

#### MENACES

- Perte d'attractivité de la région (uniformisation des paysages, dégradation des atouts environnementaux, inadaptation de l'offre à la demande de nouvelles clientèles ou de nouvelles fonctions touristiques à l'ère du numérique...)
- Forte concurrence des autres destinations en France et à l'étranger, plus ensoleillées que la Basse-Normandie ou plus abordables
- Impacts du changement climatique sur le littoral, les espaces naturels et les milieux (risques de submersion, phénomènes climatiques extrêmes, tensions sur la ressource en eau...)
- Augmentation du prix du pétrole induisant une diminution des trajets automobiles et des courts séjours de villégiature
- Baisse prévisible du pouvoir d'achat des retraités et des actifs

#### ENJEUX RÉGIONAUX

- **Préservation et valorisation des aménités environnementales et culturelles**, avec notamment une plus grande prise en compte des paysages dans l'urbanisme (esthétique urbaine, recyclage du bâti, ...)
- **Développement d'un tourisme durable** adapté à de nouvelles clientèles (pays émergents, nouvelles générations), de nouvelles formes de tourisme (nature, récréatif, loisirs...) et à l'ère du numérique (intégration des technologies de l'information)

# Pistes de réflexions prospectives

Dans les années à venir, un certain nombre de facteurs impacteront le tourisme :

## ► Des tendances lourdes, incertitudes et ruptures possibles



### • Tendances lourdes

- **Le vieillissement de la population en Europe** et les opportunités en matière de tourisme et de villégiature (élargissement de la clientèle disposant de temps libre, développement d'un tourisme de santé et de remise en forme, ...)
- **L'essor des séjours de courte durée et de nouvelles formes de tourisme** (tourisme de nature ; tourisme de loisirs ; tourisme récréatif...)
- **L'évolution des choix de consommation** : montée des exigences des consommateurs, refus de la non-qualité, développement du sur-mesure et progression correlative de la qualité de l'offre, mais avec un certain « zapping » de la clientèle ;
- **L'arrivée de nouvelles clientèles** (BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) ;
- **L'intégration du numérique dans l'offre touristique** (visites virtuelles, e-tourisme...).

### • Incertitudes et ruptures possibles

- **L'évolution de la croissance économique** : lente, plutôt favorable aux seniors ou essor favorable à la jeunesse ou crise généralisée ?
- **Le climat international** et ses impacts sur le tourisme : multiplication des crises et report sur des destinations de proximité ou essor de trajets lointains attractifs à bas prix ?
- **L'évolution du temps de travail** : généralisation de la baisse du temps de travail au niveau européen ou inversement, allongement de la durée de travail ?
- **Les niveaux de pensions** : maintien du pouvoir d'achat ou paupérisation des seniors ?
- **Les facteurs prépondérants dans les choix de séjours** : soleil, qualité, préoccupations environnementales, prix, activités proposées ou autres ?
- **L'évolution du transport aérien** : expansion et généralisation avec une baisse des coûts ou diminution des trajets du fait d'une augmentation du prix du kérosène ?
- **Les aspirations des touristes** : déclin des destinations orientées « mer et soleil » (éventuellement jugées trop dangereuses : cancer de la peau, pollutions...) ou poursuite de la recherche de soleil et de destinations lointaines ?
- **Les modes de comportement des touristes** : volatilité accrue ou tendance à retourner dans les mêmes endroits spécialisés dans certaines offres touristiques (loisirs, nature, tranquillité, festif...)
- **L'impact des nouvelles technologies** : vers une diminution des déplacements et des voyages touristiques ou de nouvelles formes de mobilité ?
- **Quelle évolution du tourisme de Mémoire ?**

## ► Les effets possibles du changement climatique sur le tourisme



- **Le changement climatique se présente aujourd'hui comme une tendance lourde.** Les projections du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoient, en Europe, une hausse des températures de 1 à 5° C d'ici la fin du siècle. La France devrait connaître une augmentation marquée et généralisée des précipitations en hiver et des périodes sèches en été, particulièrement dans sa partie méridionale. Les événements extrêmes (fortes chaleurs, tempêtes) devraient être de plus en plus fréquents. Cependant l'intensité, mais surtout la rapidité des évolutions et leurs impacts sur les écosystèmes et les activités humaines restent encore incertains.

### • Les effets possibles du changement climatique sur l'activité touristique sont multiples :

Dans le domaine du tourisme, au-delà du soleil et de la pluie, le climat aura des conséquences sur l'existence même et la qualité des ressources sur lesquelles il s'appuie.

- **Une redistribution éventuelle des flux touristiques** : la hausse des températures ainsi que l'augmentation des coûts des transports pourraient amener les touristes à modifier la structure de leurs voyages (changement de mode de transport et/ou de destination). Les liaisons aériennes et les destinations lointaines pourraient être fragilisées. A contrario, cette situation pourrait représenter une opportunité pour une région comme la Basse-Normandie, proche de l'Île-de-France, dotée d'un climat tempéré.
- **L'évolution des paysages** aux différentes saisons et l'évolution des milieux et des espaces naturels propices à un tourisme de nature.
- **La montée du niveau de la mer et l'évolution du trait de côte**, avec des conséquences sur l'urbanisme, les stations balnéaires et les activités littorales. Deux options sont envisageables : s'accommoder du phénomène et donc limiter l'urbanisation à proximité de la ligne de côte et éventuellement abandonner un certain nombre d'installations menacées ou combattre le phénomène en construisant des protections. Dans les deux cas, des questions se posent : quel développement touristique peut espérer une station balnéaire sans plage ? Et à l'inverse, quelle pression touristique maximale peut subir une station qui conserve sa plage ?
- **Des tensions sur la ressource en eau** (quantité, qualité) et des conflits d'usages possibles en période estivale, entre les activités de tourisme (piscines, golfs, espaces verts, hébergements...) et les autres activités (agriculture notamment).

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité  
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement de Basse-Normandie

10 boulevard du général Vanier CS 60040 14006 Caen cedex  
Téléphone : 02 50 01 83 00 - Télécopie : 02 31 44 59 87

Les documents sont disponibles sur le site internet de la DREAL  
[www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr)

Directrice de publication : Caroline Guillaume,  
directrice régionale  
Conception, coordination, rédaction :

Olivia Durande,  
Patrice Roux-Caillebot  
Jérôme Potel,  
Stéphane Delalande,  
Guillaume Le Dain  
Séverine Bernard,  
Fabrice Thérèse  
Création graphique :  
Contribution/relecture : Sylvie Drouet  
(DIRECCTE)